



Association MetroBoulotKino
c/o Claude REYMOND
avenue Godefroy 9
1208 Genève

Nous n'avions pas préparé de liste de présence et donc avons reconstitué la composition de notre assemblée de mémoire.

Présent-e-s: (9) BAILAT Ariane MBK; DE MARCELLUS Olivier MBK; DECARRO Marina Nepomucena MBK; ENGELSON Boris MBK; OLLAGNIER Edmée MBK; REYMOND Claude André MBK; RIVERO DE LEON Marina MBK; SCHILTER Christine MBK; secretariat CGAS MBK;

Excusé-e-s: (5) LARSON Alexander MBK; NISSIM Rina MBK; RONCHI Anne MBK; SAUVIN Philippe MBK; secretariat UOG MBK;

28/02/2025 procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2024 à 18h - saison 2023-2024

1. Edmée ouvre l'assemblée vers 18h10, annonce qu'elle la conduira et l'assemblée qui accepte l'ordre du jour présenté. La présidente de séance constate qu'il y a 10 personnes y participant.
2. Personne ne demande la lecture du PV de l'assemblée du 31-10-2023, lequel est **approuvé** à l'unanimité.
3. S'agissant du **rapport** annuel du comité, Edmée indique que que neuf séances ses sont très bien déroulées et que celui-ci a pris les mesures pour que le programme de la saison soit distribué aux membres au début de celle-ci et que chacun se charge à tour de rôle d'organiser une projection - ce qui comprend contact avec l'éditeur, négocier les droits d'auteur, faire le lien avec le projectionniste en veillant à la conformité du support du film, transmettre au trésorier les factures y afférentes.
4. S'agissant du compte d'exploitation, le trésorier Claude informe que le montant des produits à 1872.00 représente les contributions de 41 membres, dont les collectifs syndicom, UOG, CGAS, SIT et SEV (sur les 73 convoqués), signale que la vente de billets totalise 844.40. Les autres produits pour 2020 CHF résultent de la mise en compte des contributions bénévoles de Marina metteuse en page du programme et réalisatrice des affiches de film et que de celles du trésorier - ce montant trouvant sa contrepartie dans les charges sous Frais de programme et Honoraires pour secrétariat et comptabilité: cela étant les instances peuvent mesurer le poids financier de ces deux plus importantes positions. Concernant le bilan, Claude énonce les montants de la Caisse (227.30), du compte postal (7078.04) et finalement la perte d'exercice de 2588.51 CHF. Il fait remarquer que si l'on ne peut pas augmenter le nombre de billets vendus, dans 2 ans nous aurons épuisé le compte de fortune actuel de 6'949.39 CHF.
Il est répondu à quatre questions et **Ariane** annonce qu'elle vérifiera s'il est possible d'obtenir de FonctionCinéma un prix de location de salle avec projectionniste semblable à celui dont jouit solidaritéS. Edmée informe que le comité a planifié pour le 4 février une discussion concernant la pérennité de MBK et peut faire noter au procès-verbal que **l'assemblée approuve les comptes présentés**.
5. Concernant les élections statutaires, les membres actuels sont énoncés en signalant qu'Alexander et Samuel sont excusés puisqu'occupés par le festival Blak-Movies. **Tous sont reconduits**. Plusieurs personnes du comité cesseront leur activité en juin si une relève n'est pas constituée parce que cela signifiera que c'est la fin de MBK; le comité se chargera de répartir la fortune auprès d'associations culturelles aux buts semblables aux nôtres. Christine fait remarquer que nos statuts obligent la convocation d'une **assemblée de dissolution**. Mireille secrétaire CGAS annonce qu'elle va interroger les syndicats et qu'elle souhaite disposer d'une présentation de MKB pour les convaincre de mieux s'impliquer. On propose de rencontrer une délégation de la CGAS entre avril et mai et on veillera à l'établissement d'un **cahier des charges du comité**, lequel sera livré aux membres.
6. L'assemblée adopte la proposition du Comité de laisser les cotisations **identiques** pour la prochaine saison.
7. Sous le point avenir de MBK, **un membre** trouve le choix des films intéressant et dommage que MBK disparaisse. Il interroge: si les syndicats ouvriers ne sont plus intéressés à intervenir lors des projections et/ou à faire connaître les films à leurs membres, ne conviendrait-il pas alors de contacter les syndicats patronaux pour envisager une collaboration qui entretienne les échanges et les réflexions sur le monde du travail ? ou ne nous faudrait-il pas un changement de partenariat ou de profil pour maintenir les discussions sur le travail ? Plusieurs personnes s'expriment à ce sujet.

En conclusion il est proposé et accepté que MBK organisera **une assemblée avant l'été** dans un autre lieu - comme l'**UOG** par exemple - de façon à mieux pouvoir travailler, sans engager des frais de location de salle.

RED ce PV fut validé le 04-02-2025 et la grande salle L du 3e étage des Terreaux-du-Temple 6 fut réservée pour y tenir la prochaine assemblée générale de MBK.